



Commune de Bursins

HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE ET DEMENAGEMENT

Fermeture pour cause de déménagement :

Du 18 juillet au 22 juillet 2022

Fermeture estivale :

Du 23 juillet au 7 août 2022

En cas d'urgence : Ph. Parmelin Syndic 079.625.94.23

**A partir du 8 août 2022, nous aurons le plaisir de vous accueillir
dans nos nouveaux locaux de la Rue de l'Eglise 2**

Du 8 août au 19 août 2022 : mardis et jeudis matins de 7h30 à 11h45, ou sur rendez-vous.

Réouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 22 août 2022

L'inauguration officielle se fera le jeudi 1^{er} septembre 2022, vous recevrez les informations en temps utile.

En vous remerciant de bien vouloir prendre vos dispositions selon les informations ci-dessus et en vous souhaitant un très bel été, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

La Municipalité, juillet 2022

